

3 – Organisation R.I.C : C.I.C.

Ce premier Rassemblement Inter Comités – Camp Inter Comités s'est déroulé du 29 octobre 2007 au 1^{er} novembre 2007 au CREPS de Vichy en présence des délégations de l'ensemble de nos comités. Un bilan technique et logistique de ce rassemblement sera effectué pour voir si des améliorations sont souhaitables.

Classements compétitions :

Benjamins : 1^{er} Puy de Dôme – 2^{ème} : Allier – 3^{ème} Haute Loire – 4^{ème} Cantal
Benjamines : 1^{er} Puy de Dôme – 2^{ème} Haute Loire – 3^{ème} Allier - 4^{ème} Cantal

4 – Assemblée Générale 2007/2008

Le Président signale que deux clubs ont présenté leur candidature pour organiser notre prochaine Assemblée Générale électorale du 7 juin 2008 : BB Cournon et Clermont Basket.

Vote du bureau : 1 abstention et 8 votes favorables pour le Clermont Basket.

5 – Tournoi AMDAM

A WEBER, responsable de l'organisation de ce tournoi en collaboration avec le Dr K DJERIRI, signale que cette année les frais d'arbitrage sont encore très importants et que cela décourage les organisateurs de mettre en place ce type de manifestation à but humanitaire.

■ INFORMATIONS COMMISSIONS

◆ COMMISSION SPORTIVE

■ Dossier engagement

A PHILIPPE évoque deux demandes. Demande de E. CHAMALIERES qui souhaiterait engager une équipe Minimes garçons en Benjamins et demande de AS ROYAT, qui ayant un effectif réduit en Benjamins Région évoque la possibilité de faire forfait ou de faire une entente avec E CHAMALIERES, qui pourrait ainsi mettre des minimes.

Le Bureau décide d'autoriser une entente entre ces deux clubs et celle-ci serait hors classement en Benjamins région avec un maximum de deux minimes première année par rencontre.

■ Qualifications

A. PHILIPPE signale que de nombreux dossiers relatifs à la qualification des joueurs sont en cours. La commission a demandé à ces clubs de faire parvenir les bordereaux d'enregistrement Internet afin de vérifier si les dates de saisies par les clubs sont antérieures aux dates des rencontres concernées. Ces éléments seront transmis aux Comités départementaux concernés par ces qualifications, qui après délibération par leurs commissions juridiques, informeront la commission sportive régionale de la date de qualification de ces joueurs.

◆ C.R.A.M.C.

■ Une réclamation en cours de traitement en RM3 sur rencontre AS Montluçon – AS St Priest 2.

■ Les 31 octobre et 1^{er} novembre 07 a eu lieu le stage des stagiaires régionaux avec 7 présents sur 13 convoqués. Ceux qui ont été absent devront être obligatoirement présents au second stage.

- Pour la coupe de France, les désignations des OTM ont été faites avec peine par Christiane. Nous avons pris la décision de ne désigner que deux OTM sur les rencontres n'opposant pas deux équipes de CF et de demander aux clubs concernés de bien vouloir fournir un chronométrateur. De plus cela permettra de limiter les frais car c'est le club recevant qui est en charge de régler la totalité des frais des officiels désignés.
- Nous avons fait parvenir la note d'information n°1 de la CRAMC concernant les règlements des frais des arbitres sur les rencontres couplées, ce qui n'est pas du goût de notre DNA de zone, ce qui nous a valu une petite remontrance à ce sujet. Les autres faits abordés dans cette note portent sur le contrôle des licences avant la rencontre par les arbitres, nous avons insisté sur le fait que nos arbitres doivent s'appuyer sur les articles de nos règlements de championnat de Ligue.
- Un courrier de rappel, avec copie aux présidents de CDAMC et à leurs présidents de clubs, a été fait aux arbitres de + 35 ans qui ne sont pas en règle au niveau tests médicaux obligatoires. Ils ne seront plus désignés à compter du 3 novembre 2007 jusqu'à avis du médecin régional.

◆ COMMISSION JURIDIQUE

JL. VINCENT, chargé d'instruction, signale qu'un dossier est en cours sur la rencontre de RM1 AS St PRIEST – VIC LE COMTE en date du 14 octobre. Des rapports complémentaires ont été demandés à certains protagonistes du dossier.

JL VINCENT et G. NIVELON indiquent également que la réunion, avec les responsables des commissions juridiques des comités départementaux, concernant la possibilité de mettre en place des A.I.G (Activités d'Intérêt Général) s'est déroulée le 25 octobre, à la satisfaction de l'ensemble des participants. J. PICARLE diffusera prochainement le compte rendu de cette réunion.

◆ COMMISSION TECHNIQUE

M. MONTANIER relate les principaux sujets évoqués lors de la réunion Groupe Technique – ETR du 30 octobre à savoir :

- actions des Comités départementaux au niveau de la formation des joueurs et des cadres
- pas de formation BE1 sur Vichy cette saison
- évolution des diplômes fédéraux
- formations de proximités
- étude sur organisation de nos championnats jeunes avec possibilité de mettre en place des championnats inter départementaux sur l'ensemble des catégories jeunes, avec phase de brassage et 2^{ème} phase.

◆ COMMISSION FORMATION & PROJET CLUB

Le Président confirme que cette commission continuera à gérer notre dossier « Labels Clubs », charge à son Président de mettre en place une structure au sein de sa commission. Ce sujet est d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine réunion qui se tiendra le 19 novembre.

Le Président lève la séance à 21h30 et remercie les membres.

Philippe COULON
Président de la Ligue.

Michel GILBERT
Secrétaire Général